

TRAITÉ DE FUSION-ABSORPTION
DES LIGUES DE LIMOUSIN D'AVIRON ET DE POITOU-CHARENTES D'AVIRON
PAR LA LIGUE D'AQUITAINE D'AVIRON

ANNEXE 9

LISTE DES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DES TROIS LIGUES

Ligue de Limousin d'Aviron

Convention de location des locaux à la Maison Régionale des Sports de Limoges,
Appel de cotisations pour l'assurance du matériel d'aviron, du matériel roulant, et des locaux

Ligue Poitou-Charentes d'Aviron

Convention de location des locaux à Saintes,
Appel de cotisations pour l'assurance du matériel d'aviron, du matériel roulant, et des locaux

Ligue d'Aquitaine d'Aviron

Convention de mise à disposition gratuite du siège de la Ligue avec la Ville de Marmande
Convention de location des locaux à la Maison Régionale des Sports de Talence,
Conventions de mise à disposition des skiffs aux athlètes de Haut Niveau,
Convention de mise à disposition d'un skiff au CED de Bayonne avec le Comité Départemental d'aviron des Pyrénées Atlantiques et la Société Nautique de Bayonne,
Convention de prêt avec la Banque Populaire d'un montant de 32 000,00 € pour l'achat de sept bateaux pour athlètes de haut niveau,
Attestation de la Base de Plein Air du Temple sur Lot relative aux parts acquises par la Ligue dans son capital,
Appel de cotisations de la MAIF pour l'assurance du matériel d'aviron, du matériel roulant, et des locaux